Medef : Gattaz et la lutte de classes

lundi 22 juillet 2013, par PELLETIER Robert (Date de rédaction antérieure : 18 juillet 2013).

Vingt-sept ans après son père, Gattaz, le fils de son père, a été élu avec 95 % des voix lors de l'assemblée générale du Medef.

Le 3 juillet, devant 500 patrons réunis au Palais des congrès à Paris, le tout nouveau président Pierre Gattaz a illustré sa vision de la société : *« Ma plus jeune fille vient de passer son bac (et l'aura, j'espère). Son sujet de sciences économiques et sociales était : « Vous montrerez de quelle manière les conflits sociaux peuvent être facteurs de cohésion sociale » (rires). Il y a du travail. Comme si, dans notre pays, la cohésion devait nécessairement passer par le conflit contre l'entrepreneur ! Comment, au XXIe siècle, peut-on encore avoir une vision de ce type, aussi caricaturale, aussi dogmatique, aussi éloignée de la réalité de nos chefs d'entreprise, du terrain, de la croissance, du stress de garder nos emplois en France et de les développer ? »*

Les entreprises paieraient trop ?

Patron de Radial, entreprise moyenne de technologie de pointe, mais porté par la toute-puissante Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), le nouveau patron des patrons a pour mission d'être le porte-voix d'un pseudo syndicat dont les membres n'ont pas toujours des intérêts identiques. Confédération regroupant 74 fédérations d'industries et des régions, le Medef est tenu par une dizaine de fédérations et les patrons des plus grandes entreprises même si les dirigeants de celles du CAC 40 se font discrets. Les PME, TPE ou encore les entreprises sur les marchés de niches sont ainsi totalement sous-représentées.

Après voir pris la posture d'un patron du Medef « lutte de classes », il s'est affirmé partisan du dialogue social. Gattaz demande une économie de 100 milliards d'euros de baisse de « charges » et d'impôts sur cinq ans : *« En premier lieu, avoir le courage de faire un transfert sur 5 ans de 50 milliards d'euros de cotisations sociales qui pèsent sur le travail vers des mécanismes de type TVA et CSG, 10 milliards par an. Ensuite, une baisse sur 5 ans aussi des prélèvements obligatoires de l'ordre de 50 milliards d'euros, en impôts divers et taxes qui pèsent sur nos marges (…) Nous n'accepterons plus de hausse des prélèvements obligatoires, ni de hausse de taxes ou d'impôts qui pèsent sur nos activités. »* La troisième mesure suggérée est la simplification du code du travail pour le « rendre opérant et compréhensible ». Rien de neuf.

Le gouvernement avait obtenu un satisfecit de Laurence Parisot estimant que la *« direction prise »* était *« la bonne »*, rappelant à plusieurs reprises que le gouvernement avait, selon elle *« pris la mesure de la gravité de la crise »*. Gattaz obtiendra-t-il entière satisfaction ?

Robert Pelletier

P.-S.

* Publié dans : Hebdo Tout est à nous ! 204 (18/07/13). http://www.npa2009.org/